

FONCIMED. Réseau de recherche et d'échange sur le foncier méditerranéen.

11^e Séminaire Annuel "*L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation*", Meknès, Maroc, 8-10 Novembre 2018

FONCIMED. Network for research and exchange on Mediterranean land tenure.

11th Annual Seminar "*Allocation of land resources in the Mediterranean area: legal practices and forms of regulation*", Meknes, Morocco, 8-10 November 2018

**La politique de privatisation des terres collectives en Tunisie et ses retombées
socio-économique et environnementales.
Cas de la région de Tataouine, Sud tunisien**

Abdallah BEN SAAD¹ & Mohamed ELLOUMI²

1: Maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie, abdallah.bensaad@ira.agrinet.tn

2: Professeur de l'enseignement supérieur agricole, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie, elloumimohamed@yahoo.fr

Mots clés : Terres collectives, privatisation, politique foncière, droit musulman, Tataouine

Contextualisation de la problématique et objectifs principaux de la communication

En Tunisie, l'échec de l'expérience de collectivisation (1963-1969) pendant laquelle les terres collectives ont été attribuées dans le cadre des coopératives de mise en valeur et de polyculture,

a provoqué un retour à l'option libérale, à savoir l'attribution privative des terres collectives (loi de 1971). Ces terres principalement situées en Tunisie centrale steppique et au sud désertique, étaient évaluées au moment de l'indépendance à 3 millions d'hectares, soit près du tiers de la superficie agricole (SAU). Aujourd'hui, la moitié est en passe d'être attribuée à titre privé (1.3 million d'hectares sur 1.5 millions attribuables), l'autre moitié est théoriquement soumise au régime forestier pour constituer l'essentiel des parcours collectifs en Tunisie.

D'après les textes législatifs en vigueur et les discours des politiciens au début des années 70, le gouvernement tunisien visait par l'apurement foncier à faire sortir les terres collectives de l'immobilisme auquel elles étaient soumises par leur ancien statut. Il s'agissait de les reconverter en pleine propriété remplissant leur rôle économique et social en reconnaissant la propriété aux membres des collectivités et de leur doter de titres de propriété valables pouvant être présentés comme gage aux organismes de crédit pour leur mise en valeur.

Or, cette politique foncière libérale, poursuivie depuis plus de quatre décennies, qui est imposée d'en haut, n'a pas pris en considération ni les objectifs des populations locales, ni l'état des ressources exploitées. Dans la pratique, la transition de la société pastorale vers une société paysanne a engendré un nouveau mode de production socio-économique entraînant une remise en cause très profonde des rapports entre l'homme, l'animal et l'espace environnant. Ceci c'est traduit par une mobilisation souvent excessive des ressources naturelles, en raison de l'extension des emblavures céréalières et des plantations arboricoles sur des terrains fragiles, de la multiplication des puits de surface et du surpâturage des parcours, lié à la disparition de la gestion rationnelle traditionnelle. D'un autre côté, nous pouvons insister sur le fait que la privatisation des terres collectives, après lecture de la physionomie générale des dimensions des exploitations, a engendré deux tendances : une tendance à la pulvérisation et une tendance à la concentration.

FONCIMED. Réseau de recherche et d'échange sur le foncier méditerranéen.

11^e Séminaire Annuel "*L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation*", Meknès, Maroc, 8-10 Novembre 2018

FONCIMED. Network for research and exchange on Mediterranean land tenure.

11th Annual Seminar "*Allocation of land resources in the Mediterranean area: legal practices and forms of regulation*", Meknes, Morocco, 8-10 November 2018

En effet, et depuis la promulgation de la loi de 1971, la terre fait l'objet de transactions entraînant une restructuration du patrimoine foncier dans le sens de la logique capitaliste à savoir accentuer la concentration des terres entre les mains de quelques gros propriétaires terriens. Il va sans dire que la concentration foncière amplifie et exacerbe les disparités sociales et favorise et accélère la paupérisation et par conséquent l'appauvrissement d'une large partie de la paysannerie. Le deuxième aspect de la privatisation des terres collectives inscrit dans cette politique foncière libérale se rattache à la pulvérisation de l'exploitation agricole. En effet, toutes les conclusions des auteurs concordent sur le fait que le morcellement et le parcellement entravent tout effort de modernisation de l'agriculture et l'introduction de nouvelles techniques culturales.

Pour expliquer les mécanismes de ces transformations et apporter un point de vue sur ces mutations et leurs impacts sur l'espace et la société, nous avons choisi de mener notre étude dans la région de Tataouine dans l'extrême sud tunisien. Les populations organisées en tribu (35 tribus), tirent leur origine de la confédération des tribus de *Ourgemma* qui occupent cette région de plus de neuf siècles. Bien que cette tribu n'ait plus d'existence administrative, les *ouled* qui la composent ont des territoires bien délimités, appelés « collectivités » et forment des groupes sociaux bien réels. C'est en effet, *ouled* par *ouled* que les opérations de privatisation des terres collectives se sont organisées.

Le paysage actuel à Tataouine, après la privatisation de près des deux tiers des terres collectives (160 milles hectares au total), soit près de 104 milles hectares (il ne reste que près de 56 milles hectares de terres mises en sommeil), est caractérisé par les éléments suivants :

- une extension spectaculaire d'une céréaliculture fragile et irrégulière alors qu'autrefois les emblavures céréalières n'étaient que très localisées
- une extension non moins importante de l'arboriculture en sec. Des terres de parcours ont émergé de vastes plantations d'oliviers, d'amandiers et de pistachiers.
- une extension rapide des périmètres irrigués autour des puits de surface puisque la mise en valeur des terres collectives a été basée sur la petite hydraulique.
- une dégradation des parcours qui a atteint dans plusieurs zones une situation irréversible.

C'est cette problématique complexe, mais intéressante à la fois pour la recherche et le développement, et qui s'inscrit dans le cadre du deuxième thème à savoir " Les mécanismes de décision publique concernant l'affectation des terres : des compromis non résolus", qui a guidé notre choix de la zone d'étude.

Méthodologie et sources utilisées

L'originalité du travail repose sur la synergie recherchée entre l'approche analytique consistant à approfondir les questionnements sur les retombées de la privatisation et l'approche systémique permettant d'intégrer et de mettre en relation les résultats et analyses thématiques dans une vision plus globale qui tente de reconstituer la complexité des questionnements scientifiques soulevés dans la problématique.

FONCIMED. Réseau de recherche et d'échange sur le foncier méditerranéen.

11^e Séminaire Annuel "L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation", Meknès, Maroc, 8-10 Novembre 2018

FONCIMED. Network for research and exchange on Mediterranean land tenure.

11th Annual Seminar "Allocation of land resources in the Mediterranean area: legal practices and forms of regulation", Meknes, Morocco, 8-10 November 2018

Les objectifs de ce travail de recherche ont imposé des techniques et méthodes adaptées : observation, interview, zonage agraire, enquêtes formelles et informelles. Sur le plan pratique, nous avons eu recours pour collecter les données à deux types d'enquêtes : les enquêtes formelles et les enquêtes informelles.

* **Les enquêtes formelles** : Les enquêtes par questionnaire qui ont été menées lors de notre travail de recherche sont : (1) L'enquête socio-foncière : enquêtes auprès des ayants-droit des terres collectives d'un échantillon de 200 ayants-droit, soit un taux de 10 % du total ; (2) L'enquête de fonctionnement des exploitations basées sur la petite hydraulique : un échantillon de 38 exploitants, soit un taux de 35 % du total ; et (3) Les enquêtes des exploitations agricoles à Ghomrassen : La population mère étant constituée de 557 exploitants, nous avons jugé pertinent que l'échantillon ne dépasse pas 10 %, soit 56 enquêtes.

* **Les enquêtes informelles** : Il s'agit des entretiens, interviews et réunions de groupe (focus-group) que nous avons utilisé pour collecter surtout des données qualitatives.

* Synthèse bibliographique

Nous avons pu consulter une centaine de références bibliographiques (119 ouvrages) liées aux thèmes du foncier. Une analyse critique de la bibliographie met en évidence le faible nombre des publications, notamment en sciences sociales, produites sur la région de Tataouine. En effet, les études que nous avons pu recenser sont des études à caractère technique (agronomiques et hydrologiques) ainsi que quelques rapports de stages et mémoires réalisés par des étudiants (es) tunisiens et français (es).

Conclusions

Les retombées de la politique de privatisation des terres collectives dans la région de Tataouine peuvent être résumées en ce qui suit :

1. Des procédures efficaces, un bilan contrasté : La terre change de main

L'application stricte du droit de *ihyaa* adoptée par les 35 conseils de gestion de Tataouine (dont les membres étaient en majorité des notables) a donc introduit dans la zone et comme partout ailleurs, de très fortes inégalités. A titre d'exemple, 7 collectivités sur les 24 inventoriées (Unité Socio-Territoriale d'après l'appellation donnée par PRODESUD) accaparent presque les deux tiers du territoire de la région de Tataouine. Il s'agit des tribus les plus influentes (arabes et berbères) dont la plus grande tribu de Tataouine : les Ouled Chéhida. La superficie accaparée par chacune d'elle est présentée dans le tableau suivant.

Tableau n° 1 : Superficie accaparée par quelques tribus à Tataouine

N° de l'UST	Tribu	Superficie (ha)	Observations
15	Ouled Chéhida	133 824	Tribu arabe
10	Douiret	132 448	Tribu berbère
16	Dghaghra	90 586	Tribu arabe
22	Zorgane	68 119	Tribu arabe
19	Krachoua	65 413	Tribu arabe
17	Jlidet Rogba	57 839	Tribu arabe

FONCIMED. Réseau de recherche et d'échange sur le foncier méditerranéen.

11^e Séminaire Annuel "L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation", Meknès, Maroc, 8-10 Novembre 2018

FONCIMED. Network for research and exchange on Mediterranean land tenure.

11th Annual Seminar "Allocation of land resources in the Mediterranean area: legal practices and forms of regulation", Meknes, Morocco, 8-10 November 2018

20	Hmidia	45 523	Tribu arabe
----	--------	--------	-------------

Source : INRAT, 2001

En outre, les 17 collectivités (tribus) restantes se partagent le reste de la superficie du territoire. Toutefois, il faut souligner la différence qui peut exister au sein de la même tribu entre les familles riches et les familles pauvres. Donc avec la différence inter-tribale existe aussi une différence intra-tribale. En effet, la terre devient une propriété individuelle et donc sujette au morcellement dû à l'héritage.

L'enquête structure réalisée à Tataouine confirme cette tendance observée à l'échelle nationale.

Tableau n° 2 : Evolution du nombre des exploitations selon la taille à Tataouine

Taille de l'exploitation	Enquête 1994-1995		Enquête 2004-2005	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 5 ha	100	1.9	790	13
De 5 à 10 ha	600	11.5	1317	22
De 10 à 50 ha	3800	73	3286	55
De 50 à 100 ha	400	7.7	437	7
100 ha et plus	100	1.9	170	3
Total	5200	100	6000	100

Source : MARH, 2006

Nous voyons la prédominance de la petite exploitation puisque 35 % des paysans de Tataouine exploitent moins de 10 ha contre seulement près de 13 % en 1994/1995.

2. Les cultures irriguées : une spéculation nouvelle, mal maîtrisée. Hier c'était le vide, aujourd'hui les puits poussent comme des champignons

Historiquement Tataouine n'a pas de traditions dans le domaine des cultures intensives. Les terres converties aujourd'hui au maraîchage étaient vouées jusqu'à une date récente à la céréaliculture et au pastoralisme. En effet, les paysans, anciens pasteurs, n'avaient pas une technicité suffisante pour pratiquer le maraîchage.

Or, la privatisation des terres collectives a entraîné une mise en valeur agricole basée sur la création de périmètres irrigués (privés ou publics). Ceci a induit une réduction de l'espace pastoral, mais pose aussi la question de la durabilité de ces systèmes qui restent dans l'ensemble assez récents. Résultat : Rabattement des nappes, salinité de l'eau, salification des sols, etc.

En effet, le taux d'abandon que connaissent aujourd'hui ces périmètres (près de 50 %) témoigne du caractère précipité de l'intervention de l'Etat dans cet espace pastoral et en aucun cas agricole.

3. Les effets de la privatisation sur la dynamique et la transformation des exploitations agricoles

Dans le but d'évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux de la mise en valeur agricole des terres collectives dans la région de Tataouine, nous avons enquêté des exploitants agricoles dans la délégation de Ghomrassen, où la privatisation, engagée en 1975,

FONCIMED. Réseau de recherche et d'échange sur le foncier méditerranéen.

11^e Séminaire Annuel "*L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation*", Meknès, Maroc, 8-10 Novembre 2018

FONCIMED. Network for research and exchange on Mediterranean land tenure.

11th Annual Seminar "*Allocation of land resources in the Mediterranean area: legal practices and forms of regulation*", Meknes, Morocco, 8-10 November 2018

est la plus ancienne. Une étude des systèmes de production, basée sur l'analyse en composantes principales (ACP), a dégagé 4 principaux types : *jessourien* familial-vivrier, : *jessourien* familial-marchand, *jessourien* familial-entrepreneurial et familial-marchand aux activités diversifiées. Ainsi, nous pouvons dire que sur le plan socio-économique, la mise en valeur à Ghomrassen ne s'est pas réalisée partout avec la même intensité.

La privatisation des terres collectives a fait la part belle à toute une classe d'agriculteurs-entrepreneurs ayant les moyens d'investir, mais a aussi cantonné une masse de petits exploitants sur des exploitations non viables. L'analyse de la typologie fait apparaître que presque le cinquième des exploitations (19.6 %) sont de très petite taille et dans l'incapacité d'évoluer (groupe I), que presque les deux tiers des exploitations (60.5 %) arrivent à dégager un revenu moyen, que nous pouvons qualifier de stable (groupes II et IV) et que seulement 20.4 % des exploitations disposent de moyens suffisants qui leur permettent de diversifier leurs activités et d'évoluer dans une logique entrepreneuriale (groupe III). Sur le plan environnemental, le système des *jessour*, qui joue un rôle dans la gestion des eaux et des sols, est menacé de disparaître dans les petites exploitations et même dans quelques exploitations moyennes.

4. Les effets de la privatisation sur l'environnement : désertification et dégradation des ressources naturelles

Située dans un contexte climatique marqué essentiellement par le manque et l'irrégularité des précipitations, l'excès des températures et l'importance de l'activité éolienne, la région de Tataouine se caractérise par la rareté des ressources naturelles et surtout par leur sensibilité à la dégradation. Les ressources hydriques constituent le facteur limitant. En effet, les nappes souterraines sont généralement caractérisées par un faible débit et une concentration élevée en sel. Les potentialités végétales sont dominées par les formations steppiques clairsemées. Les ressources édaphiques manifestent divers signes de fragilité liée soit à une texture sableuse très sensible à l'érosion, soit à un manque de fertilité qui affecte leur potentiel productif.

Pour parvenir à s'adapter à ce contexte de précarité des ressources et d'agressivité du milieu, les populations locales ont depuis longtemps développé une organisation sociale tribale et des modes de vie basés sur la transhumance et la mobilité qui permettent de maintenir un équilibre entre production et prélèvement des ressources. Or, la politique de privatisation des terres collectives est venue perturber cet équilibre. C'est ainsi qu'une agriculture familiale, associant polyculture et élevage et combinant cultures sèches et irriguées, s'est substitué à l'agriculture en sec, ce qui a engendré une pression de plus en plus forte sur les ressources naturelles (sols, eaux, végétation). Il s'agit du retour en force de l'élevage et du développement du défrichage des terres avec des moyens mécaniques et une intensité inconnue jusque-là, notamment grâce aux transferts financiers de milliers de travailleurs originaires de la région et vivant à l'étranger. Ce pouvoir financier s'est concentré essentiellement sur quatre secteurs : la sédentarisation, l'appropriation et la mise en culture de nouvelles terres, le retour à l'élevage et la généralisation de la mécanisation. Mais si ces quatre secteurs témoignent d'une dynamique économique et agricole régionale, il n'en demeure pas moins qu'ils constituent les facteurs clefs de la dégradation du milieu dans les

FONCIMED. Réseau de recherche et d'échange sur le foncier méditerranéen.

11^e Séminaire Annuel "*L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation*", Meknès, Maroc, 8-10 Novembre 2018

FONCIMED. Network for research and exchange on Mediterranean land tenure.

11th Annual Seminar "*Allocation of land resources in the Mediterranean area: legal practices and forms of regulation*", Meknes, Morocco, 8-10 November 2018

grandes unités paysagères de Tataouine. Parmi les facteurs de dégradation nous citons : des taux de ruissellement de plus en plus fort, une surexploitation et rabattement des nappes, une mécanisation effrénée provoquant une intense dégradation des sols et amplifiant l'érosion éolienne, une dégradation des parcours sans précédent (réduction du couvert végétal, une raréfaction des espèces appréciées, le développement et l'extension des espèces indésirables et indicatrices du surpâturage, etc.).

En somme, L'analyse des effets de la privatisation des terres collectives sur les paysages et l'espace de Tataouine, a permis de rendre compte de l'évolution qu'a connue cette région, dont nous retenons la vigueur de ses traits et les grands bouleversements qu'elle a engendrés.

En effet, le paysage agraire a connu une mutation profonde : à la place des vastes étendus de parcours et des zones d'épandages cultivées en céréales ont émergé d'innombrables périmètres irrigués et de vastes domaines d'arboriculture et de céréaliculture.

Néanmoins, la divergence des stratégies et des orientations de mise en valeur ainsi que l'inégalité des moyens et des assises financières des paysans impliquent une diversité des processus et des combinaisons qui ont abouti à des dynamiques variées. De ce fait, la région de Tataouine semble actuellement évoluer en sous-espaces variés et hétérogènes au niveau agricole (oléiculture, pastoralisme, mise en valeur basée sur les puits de surface, *jessours*, etc.). Toutefois, au niveau environnemental, il y a une surexploitation des ressources naturelles dans tous ces sous-espaces. Cette surexploitation est marquée par une intense dégradation des eaux et des sols (salinité, rabattement des nappes, dégradation de la fertilité des sols etc.) et une dégradation des parcours (réduction du couvert végétal, extension des espèces inaliénables, disparition des espèces les plus appréciées, etc.) ce qui met en péril le système agraire actuel.

Références bibliographiques (Système Harvard) (au moins cinq)

- Ben Saad, A., Abaab, A., Bourbouze A., Elloumi M., Jouve A.M., Sghaier M., 2009, La privatisation des terres collectives dans les régions arides tunisiennes : contraintes socioéconomiques et impacts sur l'environnement : cas de la région de Tataouine, sud tunisien, Rapport de recherche, IRA Médenine, 152 p.
- Bourbouze A., Ben Saad A. et Chiche J., 2009, Sauvegarder les espaces collectifs et de parcours, in : Méditerranée « Repenser le développement rural en Méditerranée », CIHEAM/Presses des Sciences Po, Paris, 2009, pp. 243-275
- Bourbouze A., 2000, Pastoralisme au Maghreb : La révolution silencieuse, in : Revue Fourrages, 2000, pp. 161-180
- Elloumi M., Sghaier M., Dhehibi B., Kadhkadi K. 2010, Changement institutionnel et développement durable : vers une nouvelle gouvernance du développement local et de la gestion des ressources naturelles, in Bonte P., Elloumi M., Guillaume H., Mahdi M. (s/d), Développement rural, environnement et enjeux territoriaux : regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien, Tunis Cérès/Éditions, pp. 199-222.
- Lazarev G., 2009, Promouvoir le développement des territoires ruraux, in : Méditerranée « Repenser le développement rural en Méditerranée », CIHEAM/Presses des Sciences Po, Paris, 2009, pp. 183-210

FONCIMED. Réseau de recherche et d'échange sur le foncier méditerranéen.

11^e Séminaire Annuel "*L'allocation des ressources foncières dans les espaces méditerranéens : usages du droit et formes de régulation*", Meknès, Maroc, 8-10 Novembre 2018

FONCIMED. Network for research and exchange on Mediterranean land tenure.

11th Annual Seminar "*Allocation of land resources in the Mediterranean area: legal practices and forms of regulation*", Meknes, Morocco, 8-10 November 2018
